

Fête du Club - À la recherche de l'éléphant

du samedi 2 octobre 2021 au dimanche 3 octobre 2021

Organisateur : Isabelle Terrail	Niveau : Moyen+
Avec accord : Non	En étoile
Effectif maximum : 7	Gîte d'étape

Je vous propose de participer à la fête du CAF Ile de France.

Nous pourrions consacrer le temps du week-end hors activités communes à découvrir la partie de la forêt de Fontainebleau située au nord de Larchant. Les randonnées feront environ 10 km par demi-journées, sachant que La Chapelle La Reine, où nous logerons, est à 3 petits km de la forêt.

Les randonnées du matin se termineront au parking de l'éléphant et celles de l'après-midi commenceront à ce même parking.

Si vous vous inscrivez avec moi, vous passerez une nuit en dortoir. Vous pourrez participer à mes randonnées ou aux activités proposées ou à d'autres randonnées. Vous resterez libres de votre emploi du temps.

Mes randonnées commenceront le samedi matin à 9h30 à L'éléphant dans la forêt de Larchant et le dimanche matin à 9h00 à la Chapelle La Reine. Elles se termineront à 12h30 à l'éléphant pour vous permettre de rejoindre le pique-nique collectif. Les randonnées de l'après-midi seront d'au maximum 3h00. Elles commenceront à 14h30. Le point de départ sera l'éléphant. La randonnée du dimanche après-midi nous ramènera à la gare de Nemours-Saint-Pierre pour le bus de 17h42.

Pour retrouver l'ensemble du programme de la fête [SUIVEZ CE LIEN](#).

Pour nous rejoindre 3 solutions s'offrent à vous :

- Votre voiture personnelle ou bien en covoiturage avec d'autres adhérents jusqu'au parking de l'éléphant.
- L'autocar depuis Paris (Denfert-Rochereau) au parking : informations et inscription obligatoire [ici](#)
- Le train Paris Gare de Lyon - Nemours, suivi de la navette gare Nemours--> parking : informations et inscription obligatoire [ici](#)

Si vous souhaitez rester pour le dîner du samedi soir à la Dame Jouanne inscription obligatoire [ici](#)

Il n'y a pas de transport organisé après le dîner. La Dame Jouanne se trouve à 3 km de la Chapelle-la-Reine. De nombreuses personnes retourneront à pied de la Dame Jouanne au gîte après le dîner.



NIVEAU ET ESPRIT

Cette sortie est proposée dans le cadre de la fête du club. Les randonnées d'une demi-journée proposées tiennent compte des autres activités programmées, afin que vous restiez libre d'organiser votre temps sur place.

Il ne s'agit pas de faire des exploits, mais de se rencontrer entre adhérents du CAF, quelle que soit l'activité pratiquée tout au long de l'année.

Participation aux frais

20 €

Participation aux frais

Incluant : la nuit passée dans le gîte de Chapelle-la-Reine.

N'incluant pas : le transport vers et de la forêt de Fontainebleau, tous les repas, les en-cas et boissons.

Transport

Aller : Vous venez de Paris par vos propres moyens. Attention ce week-end là, il y a des travaux sur la ligne R. Il faut donc prévoir un temps de trajet plus long. Le train R et le RER D circulent jusqu'à Melun, ensuite des bus sont mis à disposition pour aller jusqu'à Saint-Pierre de Nemours.

Retour : Départ dimanche 3 octobre à 17h42 de Saint-Pierre de Nemours par bus jusqu'à Melun, puis par le RER D jusqu'à Paris gare de Lyon. Arrivée à 19h19 à PARIS GARE DE LYON.

Hébergement et repas

Une nuitée en gîte d'étape en dortoir de 7 personnes, lits superposés, draps inclus dans le prix. Location de serviettes : 1€.

Sanitaires dans la chambre et à l'étage.

Cuisine équipée : apporter votre petit-déjeuner, nous le prendrons sur place.

Le dîner peut également être pris sur place (ravitaillement possible). Un restaurant et une pizzeria dans le village.

Si vous voulez participer au dîner à la Dame Jouanne du samedi soir, il faut vous inscrire comme indiqué dans la présentation de cette sortie.

Programme

J1 matin : Tour du golfe de Larchant.

8km ; + 120m ; - 120m ; 2h30.

Départ de l'éléphant à 10h et retour au rocher de l'Eléphant pour midi trente.

Nous passerons par les rochers de la Justice, par le Mont Blanc et la fontaine St-Mathurin.

J1 après-midi : Tour des rochers

11 km ; + 170 m ; - 120 m ; 3 h.

Départ du rocher de l'Éléphant et retour à la Chapelle-la Reine.

Possibilité de s'arrêter à la Dame Jouanne pour être sur place pour le dîner.

Nous passerons par les rochers de la Justice, les rochers Maunoury, la Dame Jouanne, le Mont Simonet.

J2 matin : Au nord du rocher de la Dame Jouanne

10,5 km ; + 100 m ; - 140 m ; 3h00.

Départ de la Chapelle La Reine à 9h30 et arrivée au rocher de l'Éléphant.

J2 après-midi : Retour à Nemours-Saint-Pierre

11 km ; + 100 m ; + 120 m ; 3h

Nous passerons par Larchant et sa basilique et le Mont Sarrasin.

Nous arriverons pour prendre le bus de 17h42 qui nous amènera pour 18h20 à la gare de Melun où nous pourrons prendre le RER D à 18h25 pour Paris (arrivée prévue à la gare de Lyon à 19h19). En cas de retard du bus il y a un autre RER à 18h40 (arrivée 19h31) et même un TER à 18h42 qui arrive à gare de Lyon à 19h13.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité.
- Carte bancaire ou espèces.

Équipement traditionnel du randonneur : bonnes chaussures, petit sac à dos, gourde. Se couvrir en fonction du temps annoncé par la météo.

Alimentation

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Un petit-déjeuner.

Nuitées

- Bouchons d'oreille, sandales, serviette (location sur place possible).

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription et compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 17 septembre 2021** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.